

# Le jour où l'Europe cessera d'acheter suisse

13.05.2026

## D'un coup d'oeil

- Plusieurs pays européens réduisent leurs achats d'équipements suisses en raison des règles strictes de réexportation.
- Ces restrictions fragilisent des compétences industrielles et technologiques stratégiques pour la Suisse.
- Sans intégration aux chaînes de valeur européennes, l'autonomie militaire suisse devient difficile à maintenir.

Plusieurs pays européens évitent désormais d'intégrer des équipements suisses dans leurs systèmes militaires. Non pas pour des raisons technologiques, mais parce que nos règles d'exportation et surtout de réexportation sont devenues plus difficiles à intégrer dans l'environnement sécuritaire actuel.

Le problème dépasse largement la seule question des ventes d'armes. Dans le domaine de la défense, l'Europe raisonne à l'échelle de chaînes d'approvisionnement intégrées, de systèmes interopérables et de partenariats technologiques de long terme.

Lorsqu'un Etat européen n'est pas certain de pouvoir transférer ou réexporter librement du matériel suisse en cas de crise, il finit souvent par privilégier d'autres solutions. Certaines capitales européennes ont déjà réduit leurs achats auprès d'entreprises suisses ou hésitent désormais à intégrer des équipements à croix blanche dans certains programmes communs.

Les effets pour notre économie vont bien au-delà de la seule industrie de l'armement. Une partie importante des entreprises concernées développe des technologies duales utilisées dans l'électronique, les logiciels, les capteurs, les matériaux spécialisés ou la mécanique de précision. Lorsque ces compétences disparaissent, elles sont particulièrement difficiles à reconstruire.

Le problème devient alors stratégique : une armée moderne dépend non seulement des équipements qu'elle achète, mais aussi de la capacité du pays à maintenir certaines compétences industrielles et technologiques sur son propre territoire. Sans filière industrielle solide, l'autonomie militaire devient progressivement théorique.

C'est tout le paradoxe suisse actuel. Nous voulons préserver une neutralité armée crédible et réduire certaines dépendances stratégiques, tout en appliquant des règles qui compliquent petit à petit notre intégration dans les écosystèmes industriels européens.

La révision adoptée par le Parlement en décembre dernier ne supprime pourtant ni les contrôles ni les interdictions existantes. Les exportations vers des États violant gravement les droits humains ou présentant des risques élevés de détournement restent exclues. Chaque exportation restera soumise à autorisation et à des règles de sécurité strictes. La révision ouvre certaines exportations à des États appliquant des standards de contrôle comparables

aux nôtres et participant, eux aussi, aux quatre régimes internationaux encadrant les exportations de biens sensibles.

La révision de la loi vise surtout à adapter d'une manière très ciblée un dispositif devenu difficilement compatible avec l'évolution des coopérations industrielles et sécuritaires européennes.

Le peuple votera cette année. Une réalité s'impose toutefois : sans intégration aux chaînes européennes de défense ni base industrielle solide en Suisse, l'autonomie militaire reste un slogan.

*La présente opinion a paru dans l'Agefi du 13 mai 2026.*

**Arnaud Midez**

Responsable de projets Économie extérieure